



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Sociétés, Langues, Territoires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Sociétés, Langues, Territoires. 2017, Université de Toulon. hceres-02026597

**HAL Id: hceres-02026597**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026597v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formations  
Sociétés, langues, territoires

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Bertrand Belvaux, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

## Présentation du champ

Le champ *Sociétés, langues territoires* de l'Université de Toulon regroupe 23 formations en lettres et langues, droit, sciences économiques et sciences de gestion déclinées en 6 licences (L), 9 licences professionnelles (LP) et 8 masters (M). Celles-ci sont portées par cinq composantes : Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et sciences humaines, UFR Faculté de Droit, UFR Sciences économiques et de gestion, Institut d'administration des entreprise (IAE) de Toulon et Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Toulon.

Au cœur de la nouvelle stratégie d'offre de formations de l'Université de Toulon, ce champ regroupe près de la moitié des formations proposées et plus de 60 % des étudiants (soit plus de 4 200 étudiants en volume). Les effectifs sont plutôt constants depuis 2012 (à plus ou moins 150 étudiants près), mais leur proportion au sein de l'université tend à décroître (-10 % en six ans) en raison de la hausse des autres champs (+ 35 %). Au sein même du champ, on peut noter quelques disparités avec une baisse des effectifs en sciences économiques et en droit et une hausse en lettres.

Du point de vue de la recherche, ce champ est associé à l'Ecole doctorale Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées sur lequel s'appuient cinq laboratoires de recherche : le laboratoire BABEL (équipe d'accueil EA2649), le Centre de droit et politique comparés Jean-Claude Escarras (CDPC - unité mixte de recherche UMR CNRS 7318 DICE), le Centre d'études et de recherche sur les contentieux (CERC - EA3164), le Laboratoire d'économie appliquée au développement (LEAD - EA 3163) et le Groupe de recherche en management (GRM - EA4711).

Géographiquement, les formations sont proposées sur deux sites varois (Toulon et Draguignan) ; certaines d'entre elles sont aussi délocalisées au Vietnam (Hanoï).

## Synthèse de l'évaluation des formations du champ

### Environnement et objectifs des formations

De par sa position géographique, l'Université de Toulon est sous la contrainte directe des Universités d'Aix-Marseille et de Nice. Ce champ récemment structuré a pour objectif principal d'assurer une insertion professionnelle des étudiants par une adéquation des formations avec les besoins locaux. Un effort a donc été entrepris dans le sens d'une professionnalisation des formations. Ainsi des modules de préprofessionnalisation ont-ils été introduits dès le niveau licence. Les langues ont également été renforcées dans l'ensemble du champ. Certaines formations ont été développées en lien avec les ressources et besoins locaux (LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, *Gestion de projets touristiques et structures artistiques et culturels*, *Activités juridiques : métiers du droit social*, masters *Tourisme*, *Développement économique*, *Sciences du management*, *Entreprise et patrimoine*, par exemple). Celles-ci offrent des interactions fortes avec les acteurs locaux (accueil d'étudiants stagiaires ou alternants, intervenants de professionnels, partenariats avec des institutions). Plus généralement, certaines formations affichent des objectifs trop ambitieux (métiers de la LP *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier* ou *Métiers de l'entrepreneuriat* par exemple) ou encore proposent un contenu qui ne répond pas à l'objectif initial (LP *Métiers du tourisme et des loisirs* par exemple).

## Moyens mis en œuvre

Toutes les formations sont proposées en formation initiale classique. Certaines s'effectuent en alternance et/ou en formation tout au long de la vie. Ces dispositifs devraient être plus largement développés afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et améliorer les relations avec les acteurs socio-économiques locaux. Quelques formations sont dupliquées sur le site de Draguignan (LP *Management et gestion des organisations*, master *Personne et procès*) et sur le site délocalisé à Hanoï (Vietnam). Si dans le cas de Draguignan, cela va dans le sens des objectifs du champ, le site souffre cependant d'un manque d'attractivité. Concernant la présence de certaines formations au Vietnam, la nouvelle politique territoriale du champ invite à se poser la question de la pérennité de ce site étranger.

Les diplômes professionnalisants (LP et masters) bénéficient pour la plupart d'une bonne implication des sphères professionnelles, que ce soit par le biais d'interventions régulières, la participation à la vie de la formation et à l'accueil d'étudiants dans le cadre de stages et projets, ou encore dans une moindre mesure d'alternances. Certaines formations orientées vers la gestion et portées par l'UFR Lettres, conduisent à une inadéquation apparente des ressources pédagogiques disponibles au sein de la composante (en sciences de gestion notamment) aux ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de ces formations (LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, *Gestion de projets touristiques et structures artistiques et culturels*, master *Tourisme*). On peut observer par ailleurs des difficultés à articuler les flux d'étudiants entre les années de licence avec celles de masters. Cela peut être dû au fait que le master correspondant ne soit pas proposé (spécialité Comptabilité-Contrôle-Audit du master *Sciences du management* par exemple) ou que la taille de l'université ne permette pas de proposer toute la palette de spécialités que les étudiants pourraient désirer. Cela conduit donc à proposer des contenus sans fil conducteur thématique entre la licence et le master et sans spécialisation même très progressive avant le M2 (*Développement économique* par exemple).

## Les modalités pédagogiques et bilan de fonctionnement

Les modes d'enseignements proposés restent classiques (cours magistraux et travaux dirigés). Des méthodes innovantes commencent à être développées dans certaines formations et pourraient être étendues (mises en situation, étude de cas, serious games, visites d'entreprises ou d'institutions). Le numérique semble peu utilisé, à l'exception de certaines formations (par exemple la LP *Management et gestion des organisations*) ; il reste souvent cantonné à la mise à disposition d'une plateforme Moodle dont on ne sait d'ailleurs pas si elle est effectivement mobilisée.

Un effort a été entrepris dans le sens de l'insertion professionnelle des étudiants, notamment dans les LP et les masters. Cependant, cela reste inégal à travers les formations. Certaines se contentent du minimum attendu (projet tuteuré et stage en LP par exemple). D'autres n'incitent pas leurs étudiants sur ce point : stages de courte durée (2 à 3 mois), sans rendu de rapport, réalisés pendant des périodes de cours ou restant optionnels. Cela est problématique pour les masters *Lettres*, *Droit et Sciences économiques*, tout particulièrement. L'alternance reste encore peu développée. Enfin, les taux de poursuite d'étude après une LP sont généralement trop importants, ce qui doit inviter les responsables à en analyser davantage l'origine dans le but de chercher à y remédier.

A l'exception de la licence *Langues étrangères appliquées*, les échanges internationaux sont globalement peu développés ou peu structurés. Les accords mis en place profitent essentiellement aux missions d'enseignement à l'étranger (Vietnam) et à l'accueil d'étudiants entrants.

Une charte des examens a été développée dans le but d'homogénéiser les pratiques, améliorant ainsi la compréhension de l'évaluation des étudiants.

Si les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) communiquées sont généralement bien détaillées, peu de diplômes ont mis en place une réflexion sur les compétences visées par la formation et sur la gestion de leur acquisition par les étudiants au cours du cursus.

Enfin, les enseignants-chercheurs semblent bien impliqués dans l'ensemble des formations. La dimension recherche est logiquement peu développée dans les licences et LP. On note toutefois une approche de la recherche dans la licence *Lettres*. Dans certains masters, en revanche, l'aspect professionnalisant reste insuffisamment abouti (master *Personne et procès*, *Langues, civilisations et littérature*, par exemple).

## Equipe et pilotage

La plupart des formations repose sur une équipe adaptée aux besoins. La répartition des intervenants (enseignants-chercheurs, professionnels et enseignants du secondaire) reste généralement satisfaisante. On peut noter toutefois une part de professionnels trop faible dans certaines formations professionnalisantes ou dont les enseignants ne sont pas spécialistes de la matière concernée (par exemple, dans les LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*, *Assurance*, *banque*, *finance : chargé de clientèle* ou dans le master *Tourisme*). On ne dispose cependant que de peu d'informations sur les profils enseignants, notamment professionnels, pour en apprécier la pertinence. Un effort concernant l'autoévaluation des formations et la mise en place de conseils de perfectionnement a été réalisé. Malgré tout, cette orientation n'est pas encore rentrée dans la culture de toutes les formations, certains conseils ne remplissant pas leur rôle (par exemple dans le master *Carrières publiques*) ou n'ayant donné lieu qu'à peu de décisions qui ont entraîné une évolution de la formation.

De plus, très peu proposent une évaluation structurée des enseignements par les étudiants à court terme.

## Les étudiants

La sélection des étudiants est satisfaisante, excepté peut-être pour la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*. Afin de lutter contre l'échec universitaire en L1, il a été créé un système de passerelle entre les licences Droit/Economie. Ce système de majeure-mineure semble faire ses preuves, puisque l'université souhaite poursuivre dans cette voie. On peut regretter que peu d'étudiants de L2 accèdent aux LP.

La grande majorité des formations s'appuie sur un service commun de l'université pour mesurer le devenir des diplômés. En l'état, ce dispositif de suivi s'avère cependant complètement inopérant. Il n'offre que des données datées (2012, pour une évaluation en 2016). De surcroît les taux de réponse, souvent limités, rendent impossible l'exploitation des résultats. L'information trop réductrice, livrée par le suivi à 30 mois après l'obtention du diplôme, ne permet pas d'observer les éventuelles poursuites d'études après une LP. Dans le cas des masters, ce dispositif de suivi n'apporte que des résultats sur l'ensemble d'une formation et non sur les différentes spécialités.

Enfin, il n'existe quasiment aucune organisation d'anciens étudiants (d'après les dossiers transmis).

## Points d'attention

A quelques exceptions près, le manque d'informations sur l'origine et le devenir des étudiants ne permet pas d'évaluer correctement la capacité des formations à atteindre les buts assignés. La professionnalisation des étudiants reste faible pour bon nombre de formations, notamment pour les masters. On observe par ailleurs des taux trop importants de poursuite d'études après une licence professionnelle. La dimension internationale est peu tournée vers les départs d'étudiants locaux. Une vigilance particulière doit être portée à certains portages de diplômes qui semblent à l'origine de difficultés spécifiques.

Il en est ainsi en particulier pour la LP *Métiers du tourisme et des loisirs* et la LP *Gestion de projets touristiques et structures artistiques et culturels* portés par l'UFR Lettres qui ne parvient visiblement pas à mettre en œuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement de ces formations (manque d'enseignants-chercheurs en gestion, part des enseignements effectués par des professionnels trop faible) avec à la clé une définition insuffisante des compétences et des taux de poursuite d'études trop importants.

## Avis sur la cohérence globale du champ

Du fait de son caractère récent, le rassemblement de plusieurs disciplines au sein de ce champ reste encore artificiel. Il n'existe que peu de liens entre les formations et les laboratoires de recherche qui le composent. Cependant, il rassemble plusieurs formations de qualité orientées vers le développement territorial, touristique et durable. A partir de ces forces manifestes, il devrait être possible de développer ce positionnement original afin de se démarquer et d'apporter une dynamique professionnelle locale.

### Recommandations :

- Le champ *Sociétés, langues, territoires* dispose de formations dont le potentiel reste à valoriser. Cela nécessite tout d'abord de mieux orienter les différentes formations dans le sens du champ en faisant évoluer leur contenu. La démarche a déjà été engagée dans le cadre de l'apprentissage des langues et mérite d'être poursuivie. Il serait ensuite pertinent de développer les synergies entre formations, qui restent pour l'instant fortement cloisonnées entre disciplines.
- La transversalité peut être visée en particulier par le biais de mutualisations (il semble en exister déjà certaines, mais le dossier transmis n'indique pas s'il s'agit de pures contraintes ou d'une vraie logique de synergies).
- Certains rapprochements pourraient être envisagés, comme par exemple le master *Carrières publiques*, spécialité *Environnement et gestion du territoire* avec le master *Développement économique*.
- Par ailleurs, les formations à développer devraient naturellement comporter une orientation forte dans le sens du champ et des besoins locaux.
- Enfin, l'insertion professionnelle constituant l'objectif central, il est nécessaire de disposer d'un outil précis de suivi du devenir des diplômés. Cela s'avère indispensable pour évaluer l'atteinte des objectifs des formations et faciliter leur pilotage.

# Observations de l'établissement



La Garde, le 12 Mai 2017

*EB/ KBC / MCB/ 2017 n° 058*

*Cabinet de la Présidence*

*Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN*

*Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr*

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur

Jean-Marc GEIB

Département d'évaluation des formations  
HCERES

**Objet :** Evaluation champ de formations «Sociétés, langues, territoires»

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du champ de formations «Sociétés, langues, territoires». Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous informons que ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part de notre établissement.

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN

Président de l'Université de Toulon